

Taxe d'accise—Loi

antécédent. Si l'ancien gouvernement était si incapable de gouverner le pays, comment se fait-il que le nouveau gouvernement ait choisi de copier les projets de loi du gouvernement précédent?

● (1510)

[Traduction]

Quand je fréquentais l'élémentaire, si j'avais voulu copier ou utiliser les notes d'un camarade, j'aurais été traité de copieur, et à l'université, de plagiaire, ce qui signifie évidemment la même chose. Ainsi, le gouvernement, chaque fois qu'il présente une mesure proposée précédemment par les libéraux, devrait inscrire à cet effet une note au bas de ces projets ou en reconnaître le fait, ou encore une note indiquant que la plupart des dispositions du projet ont déjà été présentées, si tel était le cas, par les libéraux. Ce ne serait que justice. L'orateur qui m'a précédé est un député très sincère, disposé à en attribuer le mérite à ceux qui ont déjà voulu présenter une mesure semblable. Nous savons pertinemment que le député refuserait de se voir attribuer le mérite d'une chose qu'il n'aurait pas faite. Peut-être s'agit-il d'un oubli. La chose n'a été mentionnée ni dans le discours précédent ni dans celui du ministre d'État aux Finances (M^{me} McDougall).

Le projet de loi comporte certaines bonnes dispositions. On y constate certaines différences. Il est question entre autre chose d'une ristourne de taxe sur l'essence et le carburant diesel utilisés, pour usage hors route, par les agriculteurs, les forestiers, les pêcheurs et les mineurs. Au moins, avec cette mesure le gouvernement honorera partiellement l'une des 388 promesses. Nous attendons encore qu'il donne suite aux quelque 330 promesses qui ne seront probablement jamais tenues.

Tout en reconnaissant qu'il y a là une promesse réalisée, on s'aperçoit qu'il en existe peut-être une autre semblable qu'on a oubliée. Je tiens à vous signaler une chose, monsieur le Président, parce que je sais qu'elle va vous intéresser.

[Français]

Je trouve assez anormal, monsieur le Président, que le gouvernement, au cours de la récente campagne électorale, ait négligé de nous dire, et c'est sans doute un oubli de la part du parti progressiste conservateur, ait oublié de nous dire, par exemple, que si on nous donnait le rabais sur l'essence d'un côté, de l'autre côté, par exemple, on récupérerait 6,2 millions de dollars en surplus, justement ayant des frais spéciaux sur des programmes laitiers.

Je trouve encore assez anormal, par exemple, qu'on ait négligé de nous dire qu'il y aurait des coupures de 9,4 millions de dollars dans le fonctionnement du ministère de l'Agriculture. Alors, on voit tous ces frais-là . . . que directement ou indirectement les agriculteurs dans notre pays, qui viennent de recevoir ce fameux chèque que le gouvernement leur donnera, cette ristourne qu'il leur donnera d'une main et qu'il enlèvera de l'autre aussi rapidement et probablement de façon plus grande. Alors, on vous donne \$1 d'une main, et on vous en enlève \$2 de l'autre.

Il me semble donc que c'est cela qui se produit dans l'énoncé ou les programmes du nouveau gouvernement. On voit, par exemple, que Canagrex va être aboli; 6,6 millions de dollars d'enlevés du programme agricole. Je vois des députés qui viennent d'exprimer qu'ils sont en faveur de l'abolition de Canagrex. Le jour est très près où le gouvernement représentera un

projet de loi semblable, probablement en changeant le nom de ladite société et en l'appellant autrement, mais avec des fonctions à peu près semblables à celles que le parti libéral avait établies dans Canagrex. De toute façon, on voit ici des projets qui sont annulés dans le secteur agricole.

On parle toujours des agriculteurs, monsieur le Président, parce qu'il ne faut pas oublier que c'est le gouvernement qui présente justement ce chèque à nos agriculteurs sur la taxe d'essence. Alors, il faut toujours se souvenir de cela, se souvenir en fait que le gouvernement donne d'une main et prend de l'autre, mais il en prend toujours plus, par exemple, cela c'est règle générale, surtout avec des conservateurs. Voilà!

Le prochain sujet que je veux soulever, monsieur le Président, c'est la «coupe» ou l'annulation du projet de recherche en foresterie à Corner Brook et à St. John's à Terre-Neuve, 3,5 millions de dollars. Les services agricoles: il y aura un recouvrement des coûts en services agricoles au montant de 32,3 millions de dollars. Monsieur le Président, savez-vous ce que ça veut dire un recouvrement des coûts? C'est une taxe, une taxe déguisée. C'est peut-être un oubli encore des députés du parti progressiste conservateur qui ont parlé sur ce projet de loi tantôt, qui ne l'ont pas mentionné, mais un recouvrement des coûts, c'est une taxe directe ou indirecte. Le fait demeure que le même agriculteur qui va recevoir le chèque avec le nom du ministre des Finances (M. Wilson) dessus ou du premier ministre ou de je ne sais trop, va être obligé, d'une part, de faire des déboursés au gouvernement et, d'autre part, de faire des déboursés qu'il n'aurait pas eu à faire auparavant. Alors, moi j'appelle cela une taxe, et les agriculteurs qui devront payer cela, eux aussi appelleront cela une taxe, eux aussi se verront trahis par ce gouvernement qui a négligé d'agir en bonne foi et de justement accomplir les promesses électorales qu'ils avaient faites durant la campagne.

En terminant mes remarques j'aimerais, monsieur le Président, faire la remarque que mon préopinait disait que les projets de loi du gouvernement antécédent traînaient en longueur. Je pense que c'est l'expression qu'il a utilisée, traînaient en longueur. Qui, monsieur le Président, et je vous pose la question: qui a traîné «les cloches» en longueur pendant le dernier Parlement? Qui a arrêté le processus parlementaire? Est-ce le parti libéral? Non, monsieur le Président, c'est le parti progressiste conservateur qui l'a fait. Et d'accuser le parti libéral d'avoir laissé traîner des projets de loi à l'ordre du jour!

● (1520)

Les députés libéraux étaient présents, les députés libéraux voulaient siéger. Si le parti progressiste conservateur avait été sérieusement intéressé dans le bien-être des Canadiens, c'était à eux de se présenter et de siéger, de débattre les projets de loi et ensuite de voter pour ou contre selon leur avis. Le fait demeure quand même qu'on peut être pour ou contre un projet de loi, mais le fait de ne pas vouloir siéger, d'accepter d'être payé, d'avoir notre chèque à titre de député pour faire le travail ici, à titre de serviteur de nos commettants, à mon avis, n'est pas juste.

Je suis sûr que, vous, vous comprendrez, monsieur le Président, étant donné que vous n'êtes pas partisan comme certains de nous, que les électeurs de ma circonscription lorsqu'ils ont élu un député, ils l'ont élu pour aller siéger au Parlement, et ceux de toutes les autres circonscriptions aussi. Et les quelque 100 députés qui ont refusé pendant un nombre de jours de